



Novembre 2019 : Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le conseil municipal a validé le budget 2020 qui présente un déficit de Fr. 3'913'300.-, une marge d'autofinancement de Fr. 9'672'700.- et un total d'investissements propres à l'année 2020 s'élevant à Fr. 29'635'000.-. Le budget 2020 sera soumis à l'approbation du conseil général lors de sa séance du 9 décembre 2019.
- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le conseil municipal a arrêté la planification financière 2020-2023 de la commune de Monthey qui sera portée à la connaissance du conseil général lors de l'adoption du budget 2020.
- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le conseil municipal a approuvé le budget 2020 des Paroisses catholiques romaines de Monthey et de Choëx.
- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le conseil municipal a adjugé les travaux de construction préfabriquée en béton à l'entreprise MFP Préfabrication SA, à Marin-Epagnier, dans le cadre des travaux d'agrandissement du Home "Les Tilleuls".
- Lors de sa séance du 4 novembre 2019, le conseil municipal a procédé à diverses promotions de grades au sein de corps des sapeurs-pompiers de Monthey.
- Lors de sa séance du 11 novembre 2019, le conseil municipal a décidé de soutenir financièrement, en recourant au fonds d'encouragement à l'économie, l'Association "ADAC" afin de faciliter le développement du projet CEARC (Centre des Energies Artisanales du Chablais) dans le bâtiment "Pesse" situé au centre-ville.
- Lors de sa séance du 11 novembre 2019, le conseil municipal a répondu à la procédure de consultation du Conseil d'Etat relativement à l'avant-projet de loi cantonale sur l'interdiction de se dissimuler le visage lors de manifestations sportives. Le conseil municipal a relevé en outre que ce projet de loi aurait pu s'étendre au-delà des manifestations sportives.
- Lors de sa séance du 11 novembre 2019, le conseil municipal a validé les dates de fermeture, lors des fériés et vacances 2020, de la crèche la "Tonkinelle" et de l'UAPE la "Tartine" soit Carnaval du 21 février le soir au jeudi matin 27 février, St-Joseph 19 mars, Pâques du 9 avril le soir au mardi 14 avril, Ascension du 20 mai le soir au 25 mai le matin, Pentecôte 1er juin, Fête-Dieu 11 juin, été du 10 juillet au 10 août, Immaculée conception 8 décembre, Noël et Nouvel-an du 23 décembre le soir au jeudi matin 7 janvier.
- Lors de sa séance du 11 novembre 2019, le conseil municipal a pris note que le Tribunal cantonal avait rejeté le recours contre la procédure de validation du règlement communal sur la gestion des déchets déposé par trois personnes ainsi que l'Entente pour Monthey.

- lors de sa séance du 18 novembre 2019 et en coordination avec la commune de Collombey-Muraz, le conseil municipal a co-adjudgé les 2/3 du total des travaux pour la construction de la caserne des pompiers, soit :
 - CFC 211 - travaux de maçonnerie à l'entreprise Raymond RITHNER;
 - CFC 211.1 - échafaudages à l'entreprise ROTH échafaudages;
 - CFC 213 - construction en acier à l'entreprise MARTINETTI;
 - CFC 222/224 - ferblanterie/couverture à l'entreprise SUTECH Etanchéité SA;
 - CFC 230 - installations électriques à l'entreprise BUHLER Electricité SA;
 - CFC 240 - chauffage à l'entreprise COUTAZ SA;
 - CFC 244 - ventilation à l'entreprise GEX SA;
 - CFC 250 - sanitaire à l'entreprise VALCALORIE SA;
 - CFC 261 - ascenseur à l'entreprise KONE (Suisse) SA.

- lors de leur séance commune du 18 novembre 2019, les conseils municipaux de Collombey-Muraz et Monthey ont notamment abordé le projet de fusion communale ainsi que les actuelles collaborations intercommunales dans les domaines de la sécurité, de l'énergie ainsi que, à venir, dans le domaine de la santé-sécurité au travail. En outre, les deux exécutifs ont pris note d'une présentation de l'initiative privée (ESH Médias et le journal "Le Régional") visant à créer un hebdomadaire chablaisien.

- lors de sa séance du 25 novembre 2019, le conseil municipal a adjudgé les travaux de remplacement de la ventilation pour la cuisine et la salle à manger du Home "Les Tilleuls" à l'entreprise GDCLIMAT SA à Sion.

- lors de sa séance du 25 novembre 2019, le conseil municipal a pris acte de la nouvelle disposition du Marché de Noël en raison des travaux de réaménagement du centre-ville. Dans ce sens, il a accepté la fermeture, du 12 au 27 décembre 2019, de routes communales au centre-ville soit d'une partie de l'avenue de la Gare, de la rue Robert, de l'avenue du Coppet, de l'avenue du Midi et de l'avenue du Crochetan. En outre, il a décidé d'offrir la gratuité des parkings MCentral et de la place d'Armes aux 20 riverains concernés par la fermeture de rues durant cette période.